

LES MAS ET LES EAM S'ENGAGENT POUR DEMAIN

Synthèse de l'étude sur les actions en faveur de l'environnement dans les Maisons d'accueil spécialisées et les Etablissements d'accueil médicalisé du Nord et du Pas-de-Calais

Pourquoi parler de protection de
l'environnement dans les
établissements médico-sociaux ?

Consommateurs de ressources et émetteurs de gaz à effet de serre, les établissements médico-sociaux ont leur rôle à jouer dans la protection de l'environnement. De plus, l'implication des personnes en situation de handicap dans la lutte contre le changement climatique est essentielle afin de ne pas faire obstacle à leur participation à ce défi citoyen et d'élaborer des actions qui n'aillent pas à l'encontre de leurs éventuels besoins et attentes spécifiques.

Le groupement des MAS et EAM animé par le CREAI a souhaité mener une étude qualitative sur les pratiques en faveur de la protection de l'environnement. L'objectif était de valoriser ces pratiques, de favoriser le partage d'expériences inspirantes et de dégager de nouvelles pistes d'action.

9 thèmes abordés : la gestion des déchets, la restauration collective et la réduction du gaspillage alimentaire, la gestion de l'eau, de l'énergie, l'hygiène et le nettoyage, les achats, les transports, la participation des professionnel.le.s et des personnes accueillies et la communication sur la préservation de l'environnement, les espaces verts et la biodiversité.

Retrouvez l'étude dans son intégralité sur le site du CREAI Hauts-de-France :
www.creaihdf.org



Professionnels et résidents sont sensibilisés au tri (formation, ateliers de sensibilisation, signalétiques adaptées). Des clauses avec les fournisseurs (reprise des emballages vides, réemploi des emballages, ...) peuvent être mises en place pour réduire le volume de déchets.



Afin de limiter leur consommation énergétique, la majorité des établissements a changé l'éclairage pour des LED. Des travaux de rénovation énergétique (isolation des toits, des combles, etc.) ont été financés par les CEE (Certificat d'Economie d'Énergie). L'isolation des combles peut engendrer une économie d'énergie de 30 %.



La gestion de l'eau est le domaine le plus délicat : le moment de la douche ou du bain peut être particulièrement important pour certaines personnes et il doit être privilégié. Toutefois, une approche plus personnalisée peut permettre de réduire la consommation tout en respectant les besoins individuels : il s'agit de sortir des logiques collectives systématiques en adaptant ce moment aux habitudes et envies de chaque personne.



Le nettoyage fait l'objet d'une vigilance accrue, les publics accueillis pouvant présenter des états de santé fragiles. Les produits utilisés doivent être anti-bactéricides. L'utilisation de produits chimiques, malgré leur fort impact environnemental, reste largement plébiscitée. Des méthodes alternatives peuvent toutefois être utilisées dans certaines zones de l'établissement (bureaux, ...) : utilisation de microfibras et d'eau, de machines rotatives type monobrosse et autolaveuse, de matériel fonctionnant à la vapeur.



Souvent implantés en zone rurale, les établissements bénéficient d'un espace extérieur conséquent qui peut être valorisé de différentes façons : potager, zone d'éco-pâturage, jardin partagé... Ces espaces constituent de véritables réservoirs de biodiversité.



Les établissements médico-sociaux sont acteurs du mouvement citoyen qu'est la protection de l'environnement. Professionnels et résidents font preuve d'une grande inventivité. Ils mettent en place ou participent à des actions telles que des semaines de sensibilisation zéro déchet, des rallyes propreté, des ateliers de recyclage de papier. Ces actions peuvent ainsi contribuer à l'ouverture des établissements sur leur environnement social par le développement de projets avec les communes, les habitants du quartier, le tissu associatif local.

Et Après ?

Plusieurs pistes d'action se dégagent : la formation et la sensibilisation des professionnels et des personnes en situation de handicap par la construction d'outils d'information adaptés et l'adaptation des supports d'information existants, le repérage et la mise en synergie des compétences et des aspirations par la constitution d'un réseau d'« ambassadeurs du climat », le développement des partenariats avec les acteurs du développement durable et leur sensibilisation pour une meilleure prise en compte du handicap. Ces différents défis sont ambitieux mais passionnants et riches de sens. Le CREAL a ainsi d'ores et déjà entrepris des démarches pour leur concrétisation. Cette étude constitue ainsi non pas une finalité mais une première étape et la marque de notre engagement pour la cause environnementale.